

Les attributs de souveraineté des nations en général et de la Kabylie en particulier

Au sens commun du terme, la souveraineté d'une nation se confond avec son indépendance. Elle représente l'ensemble des pouvoirs politiques et coercitifs dont la Nation dispose pour la maîtrise de son territoire et la sécurité de ses membres. La souveraineté d'une nation réside particulièrement dans la maîtrise de son destin à travers des institutions acquises de manière démocratique.

La souveraineté ne s'accommode pas de tutelle.

Les attributs de la souveraineté sont toutes les institutions et les symboles qui l'expriment et la garantissent, dont la synthèse est l'État.

La souveraineté reste toujours cette « puissance absolue » dont parlait le Français Jean Bodin (1530-1596) qu'elle soit celle d'une personne, d'où le mot « souverain » désignant un autocrate (roi, empereur, tsar, calife, sultan...) d'un groupe de personnes (juntas militaires, partis politiques) ou enfin, dans son acception démocratique, d'un peuple en tant que nation.

La souveraineté comme expression de pouvoir fait toujours l'objet de convoitises et d'âpres luttes pour sa détention.

Durant ces cinquante dernières années, l'État a fini par se substituer à la nation en la phagocytant et en usurpant le sens par glissement sémantique, l'excluant de facto du domaine de la souveraineté. Dans bien des pays, là où la démocratie n'est pas réelle, il en a usurpé la fonction en se faisant passer pour un État-nation qu'il n'est pas.

Une nation est une communauté humaine soudée par son histoire, son territoire, sa langue, sa culture et ses valeurs. Elle est particulièrement renforcée par la conscience d'elle-même et par sa volonté de se concevoir et de se projeter comme telle dans son futur. Lorsqu'il n'y a plus de désir d'une continuité de l'odyssée commune, il y a rupture du contrat national, dislocation suivie de la mort de la nation, puis de celle de l'État censé l'incarner.

L'État, synthèse des attributs de la souveraineté nationale

L'État incarne la nation lorsqu'il en est sa véritable émanation. C'est lui qui la représente dans le concert des nations en ayant voix au chapitre à l'ONU et dans des organisations continentales ou régionales. Il est le dépositaire (j'allais dire le propriétaire) et le gardien de la souveraineté nationale, sujet de fierté de ses citoyens. Il dispose d'attributs réels, naguère appelés les « appareils idéologiques d'État » ainsi que d'attributs symboliques.

A – Les attributs réels sont toutes les institutions de la nation, au premier rang desquelles se trouvent l'Exécutif et le législatif (présidence ou cour royale, gouvernement et parlements), une organisation administrative, les organes assurant les services publics (l'école, les services de santé, l'énergie, les infrastructures routières...) ainsi que la sécurité avec l'ensemble de ses corps dont le plus important est l'armée. Il y a les attributs assurant les moyens de subsistance de l'État, les impôts, la frappe de la monnaie. La représentation diplomatique à l'étranger et celle des autres pays sur son territoire. Tous ces attributs réels de la souveraineté assurent une forme d'indépendance, gage de l'avenir de la nation. Mais s'il ne s'agissait que d'assurer les fonctions utiles au maintien de l'État, ces attributs ne seraient pas ceux de la souveraineté des nations, mais ceux de leur asservissement et de leur oppression. D'ailleurs, la plupart des États de la planète n'ont pas de nation et la souveraineté dont ils jouissent est celle de dictatures confortées par un droit international encore immature.

B – Les attributs symboliques sont l'ensemble des armoiries (drapeaux, hymnes, logos officiels (comme par exemple ceux de compagnies aériennes nationales), la langue et les personnalités nationales ayant acquis une renommée prestigieuse à l'échelle internationale, que ce soit dans les domaines du sport, de la culture, de la politique ou de la science. Ces attributs sont plus importants aux yeux de la nation. Ce sont ceux qui donnent le plus consistance au sentiment national et transforment l'idée nationale en force matérielle par la fierté et l'émotion qu'ils suscitent. La nation est avant tout une idée, une abstraction partant de la réalité de chaque individu à celle de cet être collectif qu'est la nation. Chaque citoyen en a donc une perception subjective sans laquelle la nation n'existerait pas. La nation est avant tout une conscience qu'il faut nourrir et entretenir.

Ces attributs de souverainetés assurent une fonction d'expression existentielle de la nation, de la différence qui la caractérise par rapport aux autres. Ils ont le mérite d'affirmer le droit à la vie de chaque nation, de chaque culture, de chaque langue et de chaque identité collective qu'un individu, à lui seul, ne pourrait pas faire reconnaître par son environnement. Ils assurent la biodiversité culturelle et identitaire des peuples. Ils permettent à l'humanité, qui ne finira jamais d'évoluer, d'atteindre ce niveau d'organisation et d'évolution des idées et des technologies qui, quoi qu'on en dise, va dans le sens du progrès, de la paix, de la liberté et du respect des droits humains.

En revanche, dans la phase actuelle de ce développement, l'homme n'a pas confiance en tous les hommes du fait d'une expérience multimillénaire faite de violence et de barbarie dont les moyens sont, paradoxalement, plus développés que jamais, mais surtout à titre dissuasif. La xénophobie et la peur de l'autre ont développé des stratégies communautaires défensives qui trouvent leur quintessence et leur efficacité dans la

construction des nations et des barrières de protection sous forme de souveraineté nationale. Les efforts généreux des Européens à construire un État des nations butent toujours sur la résistance des identités à disparaître. Il en va des consciences comme des êtres vivants. On livre toujours bataille pour ne pas mourir. Le problème essentiel pour l'humanité dans ce domaine est que la souveraineté des nations est bafouée dans la plupart des pays du monde, y compris dans ceux non issus de la colonisation. Les identités opprimées, lorsqu'elles sont celles de nations, se donnent instinctivement, et de manière presque naturelle, des attributs de souveraineté pour se détacher de ceux qui les oppriment et narguer leur bourreau, dès qu'elles en ont l'occasion. Le combat du pot de terre contre le pot de fer, de David contre Goliath se termine toujours à terme par le triomphe du plus faible. C'est, me semble-t-il, le cas de la nation kabyle face au régime algérien qui la nie et l'opprime.

Les attributs de souveraineté de la Kabylie

La nation kabyle n'existe pas officiellement. Elle n'a ni État ni semblant d'État pour matérialiser une forme de souveraineté. Elle n'est à l'image, ni de la nation catalane ni de la nation québécoise, lesquelles sont reconnues par l'Espagne et le Canada. De quels attributs de souveraineté peut-elle disposer dès lors que l'essentiel lui manque ? Elle s'en invente à chaque épreuve de son histoire. Portée par le besoin de son affirmation identitaire, elle a été nichier ses attributs de souveraineté symboliques là où elle a pu. Ces attributs visent à raffermir les liens de solidarité entre les Kabyles même en l'absence d'une conscience nationale kabyle. Rappelons que notre prise de conscience d'être un peuple, une nation, ne date que de sept ans. Les Kabyles se sont noyés eux-mêmes dans des nations factices et dans lesquelles ils disparaissent telle une encre sympathique. C'était le cas dans la « nation » algérienne de la période coloniale, puis tournant le dos à cette dernière depuis 1963, dans celle de « Tamazgha ». L'essentiel était pour les Kabyles d'affirmer leur différence face à la France, puis face à l'Algérie qu'ils ont sortie du néant, mais qui les renie tant qu'ils ne deviennent pas des « Arabes ».

La langue

Une langue, surtout lorsqu'elle est unique, différente de celle (s) de son environnement, est symboliquement ce qui exprime le mieux l'identité et le droit à la reconnaissance d'une nation. Les Kabyles portent leur langue comme un drapeau dont ils déploient les couleurs avec leur accent y compris lorsqu'ils s'expriment dans d'autres langues que la leur. Une langue maternelle estampille l'identité personnelle pour la vie. Parler kabyle est un acte de résistance et d'affirmation de la nation kabyle. Depuis l'indépendance de l'Algérie, la langue est interdite dans l'administration, la justice et la télévision. À ce jour, il est des émissions de concours inter lycées d'Algérie dans lesquels on oblige les

participants kabyles à ne parler qu'en arabe. Pour l'image, cependant, les filles kabyles mettent en relief leur identité par leurs robes traditionnelles.

Le sport

L'équipe de football, la JSK (Jeunesse sportive de Kabylie) est devenue l'attribut de souveraineté par excellence de notre nation en réalisant les performances qui sont les siennes (14 championnats d'Algérie dont le dernier est de cette saison et 6 fois un sacre africain) et ce, malgré l'hostilité bruyante de tous les stades d'Algérie. Saluons l'arrivée, cette année, de l'équipe de Vgayet qui a permis à la Kabylie de rafler, dans le domaine du ballon rond, le championnat et la coupe d'Algérie.

Loucif Hamani, brillant champion d'Afrique de boxe n'a pas eu les facilités, en son temps, accordées à un Makhloufi qui boxait dans une catégorie moins lourde que celle du Kabyle. Zidane tout en étant un footballeur de nationalité française n'a jamais caché son identité kabyle et fait toujours la fierté des Kabyles.

L'histoire

La Kabylie se construit une mémoire nationale en célébrant chaque année sa révolte identitaire et culturelle du 20 avril 1980, appelée « printemps berbère ». En écho à cette insurrection citoyenne a eu lieu le « printemps noir 2001 » pendant lequel la gendarmerie nationale a tiré sur la foule faisant plus de 125 morts. En marquant les jalons de sa propre histoire, la nation kabyle se donne un attribut symbolique de souveraineté. Le pouvoir algérien, pour gommer ces repères, fait dans l'amalgame. En janvier 2007, il lance l'opération « Alger, capitale de la culture arabe » le jour de l'an berbère qui est surtout célébré par les Kabyles ; le 20 avril est décrété par le régime algérien à partir de cette année, comme « journée nationale de l'Internet ».

Les martyrs et les personnalités culturelles

« Dda Lmulud » comme tous les Kabyles appellent l'écrivain Mouloud Mammeri, une icône positive qui fait la fierté de la Kabylie dont la mort accidentelle à la veille de la « démocratisation » de l'Algérie (25 février 1989), tout autant que Mouloud Feraoun (écrivain kabyle assassiné par l'OAS à la veille de l'indépendance de l'Algérie) sont des références de notre personnalité. Les héros de la guerre d'indépendance (Amirouche, Abane Ramdane, et Krim Belkacem) comme ceux de la résistance à la colonisation de la Kabylie par la France (Fadma N Soummer et Mokrani) fortifient par leur stature la personnalité kabyle et le sentiment national. Me Mécili, assassiné à Paris le 7 avril 1987 ou plus près de notre temps, Matoub Lounes assassiné le 25 juin 1998, Tahar Djaout, les morts du printemps noir et Ameziane Mehenni témoignent tous, autant de l'acharnement à casser du kabyle dans certaines sphères arabo-islamistes algériennes,

que de la volonté de la nation kabyle à accéder à ses droits légitimes dont sa reconnaissance interne et externe.

Le Drapeau et l'hymne national kabyles

La Kabylie ne possède pas d'hymne, ni de drapeau officiels. Elle a adopté ceux du mouvement berbériste. « Kker a mmi-s umazigh » (debout, fils d'homme libre !) et le drapeau adopté par Bessaoud Mohand Arav au temps de « l'académie berbère » de Paris (1967-1977) ont eu des fortunes différentes. Le drapeau est l'attribut symbolique le plus adopté par la rue kabyle qui l'arbore fièrement à chaque occasion (marches populaires, sit-in, stades, monuments et lors d'activités culturelles ou politiques...)

Les médias chauds

La radio. Elle est un héritage de la période coloniale. Créée en 1947 par les autorités françaises, elle était destinée à contrer les menées anticolonialistes kabyles. Par ses animateurs et ses chanteurs, cette radio a davantage participé au renforcement de l'adhésion kabyle au combat libérateur qu'à son endiguement. La guerre du FFS en 1963 est probablement à l'origine du maintien en vie de cette « chaîne II » pour la même mission que lui assignaient les Français en leur temps : passer le message officiel pour mieux arabiser la Kabylie. L'échec retentissant de cette politique révélé par le « printemps berbère » de 1980 a poussé le pouvoir à tenter de nouveau d'en réduire le volume horaire. Il réussira paradoxalement à le faire après le multipartisme (1989) en répartissant son volume horaire à d'autres langues d'origine amazighe. C'est donc dans l'émigration kabyle, en France, que se renouvela l'expérience de se doter d'une radio. Après l'indépendance de l'Algérie, une émission en kabyle était assurée jusqu'en 1969 à l'ORTF en ondes courtes. Le pouvoir algérien négocia et obtint sa fermeture définitive. Après 1981, la France ouvre ses fréquences aux communautés vivant sur son territoire. Les Kabyles s'y engouffrent et obtiennent des horaires sur « Radio Afrique » puis « Radio Tiwizi ». La radio qui allait avoir du succès était « Radio-Beur » qui, au travers des luttes qui ont visé sa caporalisation avait fini par tomber dans l'escarcelle de l'anti-kabylisme du sérail. Cela se voit surtout depuis qu'elle s'est faite financer en 2002 par « l'année de l'Algérie en France ». Rares sont les Kabyles qui continuent de l'écouter.

La télévision

Quelles que soient les insuffisances que l'on peut déceler dans l'unique télévision dont nous disposons, montée avec des capitaux kabyles à Paris, elle mérite tout notre soutien. Elle nous dote d'un attribut de souveraineté qui nous rend visibles et respectés dans le paysage audiovisuel international. Nous n'avons pas d'ambassade, mais nous avons « Berbère Télévision ». Rappelons l'enthousiasme avec lequel la Kabylie, comme

une seule personne, s'était mobilisée à partir de décembre 2002 pour la financer à travers un Téléthon organisé par la chaîne.

La diplomatie

Bien que cela relève du domaine exclusif de l'État, la Kabylie s'est dotée d'un minimum d'activité diplomatique visant à sensibiliser l'opinion internationale sur l'existence et le martyr du peuple kabyle.

En guise de conclusion

Parmi les attributs de la souveraineté, rien ne peut remplacer un État. Comme nous n'en avons pas, il est vital que nous nous en construisions un. La méthode, les financements, les femmes et les hommes pour le mettre sur pied sont du domaine du débat et de la proposition. Toutes les demandes introduites ces dernières semaines par le MAK (demande officielle d'une autonomie régionale auprès des plus hautes instances algériennes avec copie aux organisations et instances internationales, celle ayant pour objet l'extension du domaine Internet à .KAB, et enfin, la demande de participation de la Kabylie au sommet de l'UPM) participent de la mise en œuvre d'un processus historique visant à terme à doter la nation kabyle d'attributs de souveraineté respectables. Il y va de l'avenir de nos enfants que plus personne n'a le droit de sacrifier. Par conséquent, toutes nos élites sont appelées à s'impliquer et à consolider un élan que l'Histoire se chargera de positiver et de récompenser par un résultat à la hauteur de nos sacrifices communs.

Ferhat Mehenni

Montréal, le 22/06/2008